

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2021 - (N° 3397)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 2279

présenté par

M. Sommer, Mme Beaudouin-Hubiere, M. Batut, M. Bouyx, Mme Marsaud, Mme Charvier,
M. Girardin, M. Damien Adam, M. Haury, Mme Sylla, M. Perrot, M. Colas-Roy, M. Pellois,
Mme Boyer, M. Lejeune, Mme Brulebois, Mme Degois, Mme Sarles, M. Daniel, M. Matras,
Mme Le Feu, Mme Claire Bouchet, Mme Vanceunebrock, M. Alauzet, M. Vignal, Mme Chalas,
M. Perea et M. Claireaux

ARTICLE 25

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.